

PREFECTURE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE.

Ouverture d'une enquête publique relative au projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque des Pierres plantées

Demandeur: la SAS centrale photovoltaïque des Pierres Plantées

Le public est informé que par arrêté n° PREF-BCPPAT-2019-074-005 du 15 mars 2019 est prescrit l'ouverture d'une enquête publique, sur le projet présenté par , **la SAS centrale photovoltaïque des Pierres Plantées** – EDF EN France - Coeur Défense - Tour B 100 - Esplanade du Général de Gaulle - 92932 Paris La Défense Cédex. D'une superficie globale de 5,96 ha et d'une surface de capteurs solaires projetée de 2,10 ha, elle sera constituée de 148 panneaux solaires d'une puissance totale de 4,24 Mwc et pourrait permettre la production d'environ 5 040 Mwh/an.

Cette enquête publique se déroulera du **lundi 8 avril 2019 au mardi 7 mai 2019 inclus**, soit pendant 30 jours.

Un dossier, comprenant notamment l'étude d'impact, l'avis du conseil municipal de Grandrieu et l'avis tacite de l'autorité administrative environnementale, sera déposé en mairie de Grandrieu et pourra être consulté par le public aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet des services l'État à l'adresse : www.lozere.gouv.fr à la rubrique « Publication/enquêtes publiques/enquêtes publiques environnementales ».

Le dossier est aussi consultable depuis un poste informatique mis à la disposition du public à la préfecture, Faubourg Montbel 48000 Mende du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Toute personne peut obtenir des renseignements sur le dossier auprès de M. Thierry RODRIGUEZ –, chargé du projet - SAS centrale photovoltaïque des Pierres Plantées - Centre d'affaires Wilson – Quai Ouest – 35 bd de Verdun – 34500 BEZIERS - Tél :04.67.62.07.93.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture - bureau de la coordination des politiques et de l'appui territorial.

Madame Lucette VIALA, inspectrice des affaires sanitaires et sociales à la retraite, désignée par le tribunal administratif de Nîmes en qualité de commissaire enquêteur, recevra personnellement le public à la mairie de Grandrieu les :

- lundi 8 avril 2019 de 9 h à 12 h
- jeudi 25 avril 2019 de 9 h à 12 h
- mardi 7 mai 2019 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- en les portant sur le registre d'enquête déposé à la mairie précitée,

- en les adressant, par écrit, à la mairie de Grandrieu, à l'attention de Mme Lucette VIALA, commissaire enquêteur – enquête publique « centrale solaire photovoltaïque au sol des Pierres Plantées » - Place ST Michel 48600 Grandrieu.
- en les présentant au commissaire enquêteur au cours de ses permanences à la mairie de Grandrieu aux jours et heures indiqués ci-dessus,
- en les adressant par voie électronique à l'adresse internet suivante :
ep.cenphoto.grandrieu@gmail.com

A l'issue de l'enquête, le rapport contenant les conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposé à la préfecture de la Lozère, et à la mairie de la Grandrieu pour y être consulté pendant un an et mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat : www.lozere.gouv.fr .

Au terme de la procédure, la préfète en tant qu'autorité compétente pour statuer sur la demande, se prononcera par arrêté, sur la demande autorisation de construire.

Pour la préfète et par délégation
Le secrétaire général

signé

Thierry OLIVIER